

SAS A. CABOCHE & CIE
ENTREPRISE D'INSTALLATIONS ELECTRIQUES
société par actions simplifiée au capital de 200 000 €
5, rue J.B Bouziat
92 140 CLAMART

SIREN 702 017 211 R.C.S. NANTERRE
SIRET 702 017 211 00013



DECISION DU PRESIDENT
NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

L'an deux mil neuf, le 15 Juin

Monsieur Christian CABOCHE, nommé par l'Assemblée Générale en qualité de Président, a pris les décisions suivantes

- Monsieur Cyril CABOCHE demeurant à GUYANCOURT (78 280) – 4, Place Salomon Malhangu est nommé en qualité de Directeur Général, à compter du 1^{er} Juillet 2009, pour une durée égale à celle du mandat de Monsieur Christian CABOCHE, Président.
- Dans le cas où Monsieur Christian CABOCHE viendrait à cesser d'exercer ses fonctions de Président pour quelque cause que ce soit, Monsieur Cyril CABOCHE conservera ses fonctions, sauf décision contraire de l'Assemblée Générale, jusqu'à la nomination d'un nouveau Président.

Monsieur Cyril CABOCHE sera investi des mêmes pouvoirs de direction que Monsieur Christian CABOCHE pour agir en toute circonstance au nom et pour le compte de la Société.

Monsieur Cyril CABOCHE intervient alors à l'effet de déclarer qu'il accepte de confirmer son acceptation des fonctions qui lui sont confiées et qu'il n'est frappé par aucune mesure ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la société.

LE PRESIDENT
Christian CABOCHE

M. Cyril CABOCHE (1)

*Bon pour acceptation des fonctions de
Directeur Général*

(1) Signature suivie de la mention « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »